



TERMES DE REFERENCES DE LA FORMATION EN MICRO-JARDINAGE DE TABLES

Justification

Dans le cadre du projet EGALE-AO, un des résultats attendus est le renforcement du pouvoir économique des femmes avec un fort accent sur l'accès des ressources aux femmes, la production et la commercialisation des produits à travers l'agroécologie et l'amélioration de la diversité alimentaire.

Dans les zones du Fleuve et de Koussanar, les groupements de femmes ont des jardins maraichers dans lesquels elles pratiquent le maraichage agroécologique. La superficie des jardins (jusqu'à 5 ha au Fleuve et moins de 1 ha dans le Koussanar pour un effectif variant entre 40 voire 100 femmes) ne leur permet pas d'avoir un espace pour développer tout ce qu'elles ont envie de faire.

Dans la zone de Diouroup, l'accès des femmes à la terre est plus difficile pour les groupements de femmes sans compter tous les investissements nécessaires pour la valoriser.

Pour pallier à ce manque, une alternative est trouvée avec le jardinage de table qui permet de développer des cultures de choix dans des espaces réduits des concessions. Dans le cas d'un système intégré, elles peuvent aussi réaliser de l'aviculture à partir des tables de jardins.

C'est dans ce cadre qu'une formation en micro-jardinage est sollicitée pour les femmes

Objectifs

L'objectif global : aider les femmes à diversifier leurs revenus économiques et à améliorer la qualité de leur alimentation à travers des légumes diversifiés et l'utilisation d'épices saines

De façon spécifique, il s'agit de

1. Permettre aux femmes d'avoir les capacités pour fabriquer les tables
2. Maîtriser les techniques de production sur table
3. Avoir une diversité de plantes
4. Pouvoir réaliser une diversité d'épices à partir de plantes aromatiques
5. Assurer un suivi de la formation

Résultats attendus

1. les femmes ont les capacités pour fabriquer les tables
2. les femmes maîtrisent les techniques de production sur table ou tout autre support avec une diversité de plants de leur choix
3. les femmes ont les connaissances pour fabriquer et conserver les épices à partir de plantes aromatiques

4. un plan de suivi consensuel est conçu

Livrables

1. Un rapport de l'atelier détaillé et illustré expliquant clairement les différentes étapes de fabrication des supports, de production de légumes et combinaison d'épices
2. Le plan de suivi
3. Des attestations pour les participantes

Méthodologie

L'atelier de formation regroupera une vingtaine de femmes issues des différentes zones du projet à savoir Fleuve, Diouroup et Koussanar. Il se tiendra à Diouroup. La duplication de la formation est prévue dans chaque groupement par les participantes. La période souhaitée pour la formation est la deuxième quinzaine du mois d'avril 2025.

Les soumissionnaires proposeront une offre technique de formation détaillant la méthodologie, les étapes et déroulement de la formation et une offre financière pour la réalisation de cette formation. Ils devront aussi présenter les preuves de leurs capacités à réaliser la formation.

Un comité d'évaluation sera mis sur pied par Enda Pronat pour évaluer les différentes offres. L'évaluation sera basée sur une combinaison de points des offres technique et financière. La proposition ayant le plus grand nombre de points est celle qui sera retenue.

Une fois le soumissionnaire retenu, un contrat d'agrément va définir les modalités et conditions de paiement.

Date limite de soumission

La date limite des dépôts des offres est fixée 30 avril 2025 à 12h00 GMT. Les offres technique et financière en langue française doivent être soumises électroniquement aux adresses suivantes : pronat@endatiersmonde.org ; et pomahen@yahoo.fr . Tel : 33 842 86 81